

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5.3 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Arrêté le :	Approuvé le :
Version : 21/04/2020	
Rédacteur : FMF Vérificateur : FMF Validation : ANL	
N° Affaire : UPSE 16061	
 G2C Environnement 26 chemin de Fondeyre 31200 TOULOUSE tél : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59 e-mail : toulouse@altereo.fr	

Légende

Secteurs soumis au Droit de préemption urbain

